Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260605-2026_44D-DE

Commune de HÉNANBIHEN

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de SAINT-BRIEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°06 SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen,
légalement convoqué le 29 mai deux mil vingt-six,
s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alexis MENARD, Maire.

Membres présents : M. MENARD Alexis, M. CHANTOISEL Fabien, Mme RONDEL Emmanuelle, M. MEHOUAS Gwenaël, M. EVEN Didier, Mme JOUAN Véronique, M. LETACONNOUX Sylvain, Mme JAN Natacha, Mme DURAND Justine, Mme HENRY Mégane, Mme CORDON Catherine, M. DANIEL Jean-Michel.

Membres excusés : M. LEGOFF Jean-Charles pouvoir à M. MEHOUAS Gwenaël, M. LEBRET Jean-Michel pouvoir à Mme CORDON Catherine, Mme LANOË Myriam pouvoir à Mme RONDEL Emmanuelle.

Secrétaire de Séance : Emmanuelle RONDEL

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à
- POUR : 15
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre d'absents excusés : 3
Nombre de votants : 15

OBJET : Elections des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

N°44/2026

Le Conseil municipal de Hénanbihen s'est réuni le 05 juin 2026 à 20 heures,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260605-2026_44D-DE

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame CORDON Catherine, Monsieur EVEN Didier, Madame HENRY Mégane et Madame DURAND Justine. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Madame RONDEL Emmanuelle a été désignée comme secrétaire.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

Une liste, composition de la liste :

La liste A est composée par Monsieur MENARD Alexis, Madame RONDEL Emmanuelle, Monsieur DANIEL Jean-Michel, Madame HENRY Mégane, Monsieur CHANTOISEL Fabien, Madame CORDON Catherine ;

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

15 conseillers municipaux concernés

3 délégués à désigner

3 suppléants

1 liste déposée

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

A obtenu :

- liste A : 15 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 3 sièges de délégués et 3 suppléants

Par envoi à la Préfecture le 05 juin 2026
Par publication le 05 juin 2026

Le Maire,
Alexis MENARD

